

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



**RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS
(HEA Outcome Analysis)**

Numéro	du	1
Rapport :		
PAYS	SENEGAL	

Codification :

Date de l'analyse: 1 au 4 novembre 2022

Période couverte par l'analyse :octobre 2021 à septembre 2022

Le Groupe de Travail HEA (GTHEA), coordonné par le SECNSA a procédé à l'analyse des résultats du HEA, au cours de la 1ère semaine du mois de Novembre 2021. L'atelier, qui s'est tenue dans les locaux du SECNSA, a permis d'analyser la situation alimentaire et les moyens d'existence des ménages qui vivent dans les zones de moyens d'existence où des profils ont été réalisés.

Au terme de l'analyse, aucun déficit n'a été constaté. Cependant, une dégradation de la situation a été observée dans plusieurs ZME, imputable au mauvais hivernage, observé dans plusieurs ZME du pays.

Les marchés sont bien approvisionnés en céréales, cependant, les prix des denrées de base, connaissent des hausses, liées à la baisse de la production. Dans les marchés à bétail, on note aussi une augmentation du prix des animaux.

Table des matières

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE ANALYSEES	3
1.1. Zone de Moyen d'Existence n°5	3
1.2. Zone de Moyen d'Existence n°6	3
1.3. Zone de Moyen d'Existence n°7	3
1.4. Zone de Moyen d'Existence n°8	3
1.5. Zone de Moyen d'Existence n°9	3
1.6. Zone de Moyen d'Existence n°10	3
1.7. Zone de Moyen d'Existence n°11	4
1.8. Zone de Moyen d'Existence n°12	4
1.9. Zone de Moyen d'Existence n°13	4
1.10. Zone de Moyen d'Existence n°14.....	4
1.11. Zone de Moyen d'Existence n°15.....	5
II. Les sources de nourritures et de revenus	5
III. Les principaux chocs	7
IV. Scénario développé lors de l'analyse	8
V. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES	9
5. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département	9
5.1. ZME SN 05 (Louga-Kébémér-Tivaoune).....	9
5.2. ZME SN 06 (Ranérou, Linguère, Podor).....	9
5.3. ZME SN 07 (Fatick, Mbour, Foundiougne)	9
5.4. ZME SN 08 (Diourbel, Bambey, Fatick, Mbour, Thiès, Gossas).....	9
5.5. ZME SN 09 (Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké).....	10
5.6. ZME SN 10 (Kaolack, Kaffrine, Guinguineo, Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Médina Yoro Foula)	10
5.7. ZME SN 11 (Ziguinchor, Bignona, Oussouye)	10
5.8. ZME SN 12 (Sédhiou, Bounkiling, Kolda, Goudomp)	11
5.9. ZME SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara).....	11
5.10. ZME SN 14 (Tambacounda, Goudiry).....	11
5.11. ZME SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata)	12
GLOSSAIRE	12

I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE ANALYSEES

1.1. Zone de Moyen d'Existence n°5

L'année de référence retenue pour le profil de la zone SN 05, porte sur la campagne agricole 2014-2015. L'agriculture constitue la principale activité économique de la zone, elle permet de couvrir 21 à 47% des besoins des ménages. Le système de la production est pluvial, propice à la production des cultures de rente (niébé et arachide). La commercialisation des produits de rente (niébé, arachide) offre à la population une opportunité de revenu très importante.

L'élevage et le transfert viennent en appoint aux moyens d'existence des ménages pauvres et nantis de la zone. L'élevage est de type extensif, et tous les groupes socio-économiques possèdent des animaux de trait.

1.2. Zone de Moyen d'Existence n°6

La ZME n°6 correspond à la zone sylvo-pastorale avec une prédominance de l'élevage. L'agriculture est pratiquée sous pluies sur de petites superficies dans les environs très proches des campements des éleveurs. Les principales productions agricoles sont : le mil et le maïs sous pluies.

La production agricole permet de satisfaire les besoins caloriques des ménages entre 20 et 33%.

1.3. Zone de Moyen d'Existence n°7

La zone correspond aux pa

1.4. Zone de Moyen d'Existence n°8

1.5. Zone de Moyen d'Existence n°9

Les cultures sous-pluies concernent surtout l'arachide, le mil et le maïs cultivés notamment dans les départements de Kounghoul et de Malem Hoddar. L'agriculture a permis de couvrir 36 et 69% des besoins des énergétiques des ménages.

L'élevage extensif est pratiqué dans la zone, particulièrement dans le Sud de la région de Louga et dans le département de Vélingara Ferlo. Toutefois, la main d'œuvre locale est principalement constituée de travailleurs agricoles employés comme manœuvres dans les champs en période pré et post récolte.

1.6. Zone de Moyen d'Existence n°10

La zone est le pôle de l'agriculture céréalière du Sénégal, c'est une zone de forte production d'arachide qui est la culture de rente combinée avec une grande production de céréales notamment, le mil qui est la denrée la plus consommée mais aussi du maïs.

Les ménages consomment leur propre production six à sept mois après la récolte, ce qui leur permet de couvrir entre 28 et 67% de leurs besoins énergétiques.

La main d'œuvre agricole, très développée, est la principale occupation des chefs de ménages

et des saisonniers durant la saison des pluies, et la campagne pré-hivernale.

La commercialisation de l'arachide est la principale source de revenus durant la période de vente de la production.

1.7. Zone de Moyen d'Existence n°11

L'agriculture dans la zone est pluviale, le riz constitue la principale culture céréalière. Il est destiné exclusivement à la consommation alimentaire des ménages, la production agricole assure entre 41 et 67% des besoins des ménages. La ZME SN11 est aussi une zone de forte production de banane irriguée, d'anacarde et de mangue. La cueillette des fruits forestiers et l'exploitation des autres ressources de la forêt sont aussi d'importantes sources de revenus pour les ménages.

1.8. Zone de Moyen d'Existence n°12

Dans cette zone, la pluviométrie est également importante et oscille en général entre 800 et 1000 mm. La production agricole est diversifiée et relativement importante. Les principales cultures sont le maïs, le riz, le mil, le sorgho, l'arachide et le coton. La production d'anacarde et de mangues est également importante.

La mécanisation et l'utilisation des intrants agricoles sont favorisées par les appuis apportés à la culture du coton par la SODEFITEX.

La production agricole assure entre 44 et 66% de la couverture des besoins en nourriture des différents groupes socio-économiques.

1.9. Zone de Moyen d'Existence n°13

Les principales activités économiques se focalisent sur l'agriculture (riz, mil, maïs, arachide, banane), le pastoralisme (bovins, petits ruminants, volaille), l'agroforesterie (cueillette fruits, anacarde, miel, bois, charbon) et la pêche.

La zone est caractérisée par un système de culture pluviale dominant, avec une topographie composée de terres basses et de plaines. Le plan organisationnel de la main d'œuvre agricole se fait en général par des organisations ou des groupements de jeunes dont les prestations sont rétribuées, une partie en nature et l'autre en espèces.

La zone a toujours été une zone d'exode saisonnière des jeunes vers les centres de production agricoles ou industrielle tels que Dakar, Richard Toll, Saloum, Ziguinchor, Anambé etc. De nos jours, cette exode est toujours vécu même s'il y'a quand même une légère baisse.

La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 900 et 1300 mm, avec une saison sèche qui va du mois de novembre à Avril, et une saison humide de mai à Octobre.

1.10. Zone de Moyen d'Existence n°14

La zone est caractérisée par un système agropastoral avec des spéculations telles que le maïs, le mil (notamment au Sud) le bœuf (au Nord), le sorgho et l'arachide. Elle permet de couvrir 33 et 72% des besoins des ménages.

L'agriculture vivrière est strictement pluviale et se fait sur de petites superficies protégées de branchages d'épineux à côté des habitations, avec plus ou moins l'existence d'une traction équine et bovine.

Dans cette zone, l'élevage est de nature extensif et transhumant (fumure et vente de bétail et de sous-produits d'élevage) dont les troupeaux sont constitués de bovins, de petits ruminants et l'abreuvement du cheptel est assuré par les forages pastoraux et mares temporaires.

Ainsi, pendant la période allant de fin Juillet au mois de Novembre/Décembre correspondant à la saison humide, les troupeaux vivent dans la zone et le reste de l'année, les bergers s'adonnent à la transhumance et vont principalement vers les régions de Kaffrine, Kédougou et Tambacounda et la région de Kayes au Mali, à la recherche de pâturages.

1.11. Zone de Moyen d'Existence n°15

La ZME SN15 est une zone où on constate la densité la plus faible du Sénégal estimée en moyenne à 9 habitants au km² malgré la présence de potentialités énormes (minières, hydriques, ressources forestières, etc.).

La zone se caractérise principalement par des terres basses, une zone fluviale, une abondante forêt, une forte présence de minéraux, du bois, la pratique de la chasse et le tourisme cynégétiques.

L'agriculture est en majorité pluviale, les façons culturales comme le labour sont faites manuellement, avec une utilisation légère de la traction animale pour certaines opérations culturales. Les principales cultures sont le maïs, le fonio et le coton et les emblavures rizicoles existent grâce aux aménagements de certains projets. En milieu rural, la zone est caractérisée par l'utilisation de la main d'œuvre familiale essentiellement utilisée dans les champs de maïs, de coton, dans l'élevage de bovins et de petits ruminants. Les potentialités agricoles sont importantes dans la ZME malgré la forte concurrence avec l'exploitation de l'or.

II. Les sources de nourritures et de revenus

2.1. Les sources de nourriture

Dans les onze (11) zones analysées, l'agriculture et les achats constituent les sources de nourriture des ménages.

Dans le nord du pays où il ne pleut pas beaucoup, les ménages des ZME n°3, n°4, n°5 et n°6 comptent principalement sur les achats pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Dans la zone 6, la consommation de produits du bétail est très importante, elle couvre 40% des besoins des ménages de cette zone. Dans le centre, l'est et le sud du Sénégal où l'on retrouve les ZME n°9, n°10, n°11, n°12 et n°15 on constate que la première source de nourriture c'est l'agriculture.

2.2. Les sources de revenus

Les revenus des ménages, de la ZME SN 03 proviennent principalement des transferts, de l'agriculture, de la vente du bétail pour tous les groupes socio-économiques. Ces activités, profitent plus aux nantis qui en tirent les plus gros revenus. Le petit commerce procure également des revenus surtout aux nantis et aux moyens. Le travail agricole et la construction, sont l'apanage des très pauvres et pauvres, qui comptent principalement sur ces activités pour

avoir des revenus.

Les ménages de la ZME n°4 tirent leurs revenus principalement du transfert d'argent, de la vente de bétail, de l'auto-emploi.

Les revenus des ménages dans la ZME 5, proviennent de l'auto-emploi, le transfert, la vente de bétail et la vente de récoltes. Les transferts d'argent, la vente de bétail et de récoltes, profitent plus aux nantis qu'aux pauvres. Ces derniers comptent plus sur l'auto-emploi et l'argent envoyé par les exodants pour se constituer un revenu.

Dans la ZME n°6, les revenus des ménages proviennent essentiellement de la vente du bétail et du lait et de ses sous-produits. Les nantis et les moyens, obtiennent l'essentiel de leurs revenus de la pratique de ces activités. L'exploitation forestière (vente de bois de chauffe et de charbon) et le travail agricole fournit des revenus mais surtout aux Très Pauvres et Pauvres.

Dans la ZME n°7, La pêche constitue la source de revenu la plus importante dans la SN 07. Les revenus qui sont tirés de cette activité ont représenté 65 et 72% des revenus totaux, des nantis et des moyens. Ces revenus constituent une part non négligeable pour les ménages pauvres (45%) et très pauvres (38%). La pêche est pratiquée par tous les groupes socio-économiques (GSE). L'auto-emploi est une source importante de revenu pour les ménages très pauvres et pauvres. La part de cette activité dans le revenu total des ménages très pauvres est de 33% contre 42% chez les ménages pauvres. Tandis que chez les ménages moyens cette part se situe à 6%.

Les ménages de la Zone n°8 comptent principalement sur la vente des récoltes, pour se constituer des revenus. Cette activité représente 22 et 17% des revenus des ménages nantis, 8 et 10% de ceux des très pauvres et pauvres.

Les nantis et les moyens de la ZME n°9, comptent principalement sur l'agriculture (vente des récoltes) qui représente respectivement 45 et 43% de leur revenu total et la vente de bétail. Pour les très pauvres et pauvres, l'emploi (la migration de la main d'œuvre, la main d'œuvre agricole et la maçonnerie) constitue la première source de revenu il représente 36 et 25% de leur revenu. Les autres sources de revenus, sont la vente de bétail, l'auto-emploi et le petit commerce principalement.

La zone SN 10, constitue le bassin arachidier du Sénégal. L'agriculture occupe une place principale dans la vie des ménages. Les ventes de récoltes représentent 51% et 50% des revenus des nantis et des moyens respectivement et 18% et 20% du revenu total des pauvres et des très pauvres. L'auto-emploi dans cette zone est très important, avec la vente des résidus de récoltes, notamment la fane d'arachide.

Au niveau de la ZME n°11, les revenus de tous les groupes socio-économiques sont procurés principalement par la vente de l'anacarde des mangues, du vin de palme et des porcs. Mais les Nantis et les Moyens en tirent davantage en comparaison avec les Pauvres et les Très Pauvres.

Les Pauvres et les Très Pauvres tirent des revenus du travail agricole (labours, sarclage-binage, récolte et battage) mais aussi de la vente de produits artisanaux (balais, paniers, sacs) qui sont faits à base de feuille de palmier et de rôniers.

Dans la ZME n°12, les Nantis et les Moyens qui cultivent de grandes superficies d'arachide et de coton, tirent l'essentiel de leur ressource de la vente de ces deux spéculations.

Les ventes du bétail et de la volaille sont des sources de revenus relativement importantes pour

tous les groupes socio-économiques. La vente de bois de chauffe et de charbon, génère des revenus important pour les Pauvres et les Très Pauvres.

Comme dans toutes les zones agricoles, l'agriculture dans la ZME 13 représente la première source de nourriture des moyens et des nantis. Les ventes de récoltes représentent respectivement 31 et 45% du revenu total des moyens et des nantis. Les très pauvres et pauvres comptent quant à eux, comptent sur l'auto emploi qui représente respectivement 36 et 30% de leur revenu total. Les autres sources de revenus des ménages de la zone sont : la vente de bétail et l'emploi principalement.

Les revenus, dans la zone 14, sont issus de la vente de bétail, de récoltes et la vente de bois. Les nantis et les moyens comptent sur la vente de bétail, qui constitue leur première source de revenu, et la vente des récoltes. Les très pauvres et pauvres comptent sur l'auto emploi principalement.

Les sources de revenus chez les nantis et les moyens dans la zone 15, sont la vente de bétail et des récoltes principalement. Chez les très pauvres et les pauvres les revenus proviennent essentiellement de l'auto-emploi, de la cueillette.

III. Les principaux chocs

Les principaux chocs sont résumés dans le tableau –ci-dessous.

ZME	Principaux chocs
3	-Les inondations entraînant les pertes des cultures et le lessivage des sols ; -L'érosion des berges et ravinements dus aux eaux de ruissellement -La mauvaise pluviométrie (Installation tardive des pluies, insuffisance de pluies au moment des semis, mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) ; - La non disponibilité d'intrants de bonne qualité et leur coût élevé ; -Les déprédateurs (oiseaux ravageurs surtout pour le sorgho)
4	-Mauvaise pluviométrie (manque de pâturages) -vol de bétail -Maladies épidémiques du bétail
5	-Attaque de ravageurs - Mauvaise pluviométrie
6	-Epizooties ; -Vols de bétail ; -Feux de brousse.
9	-Attaque de ravageurs -Vol de bétail
10	- Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ;

	- Salinité de certaines zones productives ; Maladie du bétail ; - Manque de débouchés ; - Vol du bétail accentué.
11	-Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; - Salinité des rizières qui occasionne des rendements faibles ou rendant incultes certaines zones productives.
12	-Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; -Dégâts de la mouche des fruits du manguier, chute des prix de l'anacarde, manque de débouchés.
13	-Attaques de ravageurs ; -Vol de bétail ;
14	-Attaques de ravageurs
15	-Inondations -pauses pluviométriques

IV.Scénario développé lors de l'analyse

Les scénarii ci-dessous ont été développés lors de la session d'analyse :

- La campagne agricole 2021-2022 est moyenne à bonne ;
- Augmentation de la taille du troupeau de 8% par rapport au 5 dernières années ;
- Hausse du prix des denrées de base 10 et 57% pour la soudure ;
- Les prix du bétail sont en hausse par rapport au 5 dernières années (14% et 50%)

V. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

5. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département

5.1.ZME SN 05 (Louga-Kébémer-Tivaoune)

Le mauvais hivernage, a occasionné une diminution de la production de mil et d'arachide dans la ZME SN 05 ; cependant celle de niébé est restée stable. On constate, que les prix du niébé et de l'arachide, restent favorables aux producteurs avec des hausses respectives de 11% et 9%. Les prix du bétail (+50%), sont aussi en faveur des éleveurs dans l'ensemble des départements de la zone. Les effets de la Covid 19, continuent à se faire sentir sur les envois d'argent des émigrés.

5.2. ZME SN 06 (Ranérou, Linguère, Podor)

Les revenus provenant de la vente du bétail, notamment les bovins, ont connu des hausses de 46% à Ranérou par rapport à l'année de référence 2015-2016. Dans les départements de Podor et Linguère la hausse a atteint la barre des 50%. Les activités réalisées par les ménages pauvres, connaissent également des hausses au niveau des revenus. Il s'agit de la maçonnerie (+23%), du petit commerce (+20%) On remarque cependant, une réduction des revenus tirés de la cueillette de la gomme arabique, liée au mauvais hivernage.

5.3.ZME SN 07 (Fatick, Mbour, Foundiougne)

Une hausse sensible des prix du poisson est notée en comparaison avec l'année de référence 2015-2016. La forte pression sur les ressources halieutiques est une des raisons qui expliquent cette augmentation.

Les ménages pauvres de la zones, tirent principalement leurs revenus des activité Térourane (les personnes qui déchargent les caisses de poissons des pirogues) qui connaît une hausse de 116%, liée à l'augmentation du nombre de personnes (qui pratique cette activité) et du nombre de jours de travail.

Les envois d'argent des exodants, contribuent également aux moyens d'existence des ménages pauvres. Cependant, avec la COVID 19, on a constaté une réduction sur les sommes envoyées, liée aux pertes d'emplois et au ralentissement des activités économiques.

La surexploitation des ressources halieutiques a entraîné une baisse des captures et a pour effet d'entraînement une diminution des produits transformés qui se situe à 99% de la valeur de référence. Toutefois le nombre de personne par ménage évoluant dans le secteur n'a pas varié en comparaison avec l'année de référence, Cependant, les revenus mensuels qui sont tirés de l'activité ont connu un recul de 29% qui s'explique par les effets de la pandémie et un ralentissement dans l'écoulement des produits.

5.4.ZME SN 08 (Diourbel, Bambey, Fatick, Mbour, Thiès, Gossas)

Comparer à l'année de référence (2015-2016) les prix du mil, ont augmenté, cela s'explique par les faibles productions enregistrées, due au mauvais hivernage. Cette situation entraîne une raréfaction voire un faible approvisionnement des marchés en céréales et légumineuses notamment l'arachide et le niébé.

Le manque de pâturage et le vol de bétail, ont engendré une baisse de 75% de l'effectif du cheptel comparé à l'année de référence.

5.5. ZME SN 09 (Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké)

En dépit d'une installation tardive de la saison des pluies et des pauses pluviométriques assez longues par moment, la production de céréales et d'arachide a été dans l'ensemble moyenne dans tous les départements de la zone. Les revenus tirés de la vente de l'arachide, dont le prix reste favorable aux producteurs (+38%) par rapport à l'année de référence 2014-2015, permettent aux ménages d'engranger des revenus.

Les ventes d'animaux notamment les petits ruminants, ont également participé à renforcer les moyens d'existence des populations, avec des hausses sur le prix qui s'échelonnent comme suit : bovin et caprin 33%, ovin 50%. Malgré la Covid 19, les jeunes continuent à partir en exode. Les envois qu'ils effectuent pour le compte du ménage qui vit dans la zone, connaissent une hausse de +13%.

5.6. ZME SN 10 (Kaolack, Kaffrine, Guinguinéo, Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Médina Yoro Foula)

La ZME SN 10, constitue le bassin arachidier du Sénégal. C'est une zone où la culture du mil et du maïs, occupe aussi une place importante dans les activités agricoles des ménages. Les pauses pluviométriques, ont entraîné des resemis de mil. Concernant l'arachide, les gousses ne sont pas pleines, contrairement à la dernière campagne.

On a remarqué que bon nombre d'activités pratiquées par les pauvres comme le labour, la récolte et le travail des palissades commencent à prendre du recul. Les jeunes, commencent de plus en plus à s'orienter vers d'autres activités.

5.7. ZME SN 11 (Ziguinchor, Bignona, Oussouye)

La campagne a été moyenne, les emblavures ont baissé par rapport à l'année de référence 2015-2016. Le retard noté dans l'installation de l'hivernage, a découragé les producteurs. Au niveau des rizières, il a été noté un phénomène de déforestation. Tous ces facteurs combinés, ont conduit à une baisse des rendements pour le riz, mais également pour le maïs. Les producteurs, de plus en plus, s'orientent vers la culture de l'anacarde.

La mouche des fruits, continuent à faire des ravages sur la mangue. Les attaques ont provoqué des pertes de 14% sur la production de mangue. Le kilogramme d'anacarde, n'a pas connu de variation, il reste toujours à 500 FCFA. En raison de la forte demande du marché bissau guinéen, les ventes de porcs, ont augmenté de 11% ; c'est le cas également, pour le poisson dont le prix

a doublé entre l'année de référence et l'année en cours, à cause de la forte demande et de la conjoncture.

5.8.ZME SN 12 (Sédhiou, Bounkiling, Kolda, Goudomp)

La campagne agricole a été moyenne, occasionnant une baisse au niveau de toutes les spéculations cultivées dans la zone.

L'activité production de brique se développe du fait de l'orientation des populations vers la construction en dur. Une baisse des revenus tirés des versements de l'exode et des exposants permanents a été constatée, cela est dû en partie par la covid 19. Les transferts n'apportent quasiment rien à cause de la crise, les envois deviennent plus en plus rares. Les femmes se tournent de plus en plus vers le petit commerce.

Une légère augmentation de la possession de bétail qui pourrait être expliqué par une baisse des vols de bétail, le retour de la paix et une bonne disponibilité du pâturage. Il faut signaler une hausse des revenus tirés de la vente du bois de chauffe et du charbon de bois, en raison d'un accès plus facile à la forêt, lié au retour de la paix et à la hausse du prix de vente.

Le prix du kilogramme d'arachide reste en faveur des producteurs, avec une hausse de 25% comparativement à l'année de référence. Celui de l'anacarde (500 FCFA), reste stable.

5.9.ZME SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara)

Le mil, le maïs, l'arachide, le coton et le sorgho sont les différentes spéculations cultivées dans la zone. La mauvaise pluviométrie, a engendré une baisse de la production par rapport à l'année de référence 2015-2016. Les cas de resemis, notés et la cherté de l'engrais, ont également contribué à la baisse de la production agricole.

Concernant l'arachide, les gousses ne sont pas bien remplies, même si la production est importante.

Les prix du bétail, comme dans les autres zones est en faveur des éleveurs, avec des variations respectives de 37% et 14% sur les bovins et les ovins, par rapport à l'année de référence. Les activités comme la maçonnerie et l'exode, pratiquées par les ménages pauvres, connaissent également des hausses.

5.10. ZME SN 14 (Tambacounda, Goudiry)

La production des principales céréales cultivées dans la zone, le maïs et le mil, a connu une baisse de l'ordre 20%, comparé à l'année de référence 2014-2015. Cette situation, est imputable au mauvais hivernage, mais aussi au retard noté dans la mise en place des engrais et, à la hausse du prix de l'engrais. Concernant, l'arachide, on a noté une réduction des superficies cultivées en raison de la difficulté à trouver de l'engrais. Par ailleurs, en raison du déficit pluviométrique, les gousses ne sont pas bien remplies,

Les moyens d'existence, ne sont pas menacés, car le prix du kilogramme d'arachide qui a connu une hausse entre de 28% et 38% permettra aux producteurs d'avoir plus de revenus. Les prix des petits ruminants, ont aussi augmenté de 37% pour les caprins et de 6% pour les ovins. Pour les bovins la plus forte hausse est enregistrée à Tambacounda (27%) et la plus faible à Goudiry (6%).

Sur le marché, les denrées de base achetées par les ménages de la zone (mil et maïs) pourraient connaître des hausses entre 21 et 39% durant la soudure.

5.11. ZME SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata)

La production agricole de cette année est moyenne malgré la mauvaise répartition des pluies constatée et les inondations sur les cultures du maïs. La pratique de l'élevage, est freinée par le vol de bétail. Dans la zone, l'orpaillage est la principale source de revenu des ménages surtout dans les départements de Saraya et de Kédougou. Comparativement à l'année de référence 2013-2014, on note un accroissement de 114% des revenus générés par cette activité.

La vente de paille et des produits de cueillette constituent des sources de revenus importantes pour les ménages pauvres; cependant, les feux de brousse pourraient être un frein à la pratique de ces activités.

Annexe

GLOSSAIRE

- **Exploitation familiale :** L'exploitation familiale est une exploitation agricole constituée par l'ensemble des personnes et du patrimoine d'un ménage agricole. Le patrimoine de l'exploitation agricole comprend notamment le matériel agricole, les bâtiments et installations fixes, le cheptel et les terres en culture ou en jachère, généralement mises en valeur par les membres du ménage agricole au profit du ménage ou au profit des membres

du ménage. L'exploitation familiale se caractérise par une main d'œuvre familiale essentiellement non rémunérée et aussi par un faible niveau d'utilisation des intrants agricoles sur de petites superficies (Source ANSD 2011)

- **Moyens d'existence** : Les moyens d'existence comprennent toutes les ressources (à la fois matérielles et sociales) et toutes les activités dont un ménage a besoin pour vivre. On considère que les moyens d'existence d'un ménage sont sûrs quand ils peuvent arriver à gérer et à se remettre de tout stress ou choc et maintenir ou développer ses capacités et ses avoirs productifs. (Source : Chambers and Conway, 1992).
- **Approche de l'Économie des Ménages (AEM ou HEA en anglais)** : L'Approche de l'Économie des Ménages (AEM) est un cadre d'analyse utilisé en vue de comprendre comment les ménages, en temps normal, parviennent à se procurer de la nourriture, des revenus et comment ils dépensent leurs ressources.
- **Système de production** : Le système de production est un ensemble structuré de moyens de production (force de travail, terre, équipement etc.) combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale en vue de satisfaire les objectifs des responsables de la production (Source : Reboul C., 1976).
- **Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire** : La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire fait référence à toute la gamme des facteurs qui mettent les personnes en danger d'insécurité alimentaire. Le degré de vulnérabilité pour un individu, un ménage ou un groupe de personnes est déterminé par son exposition aux facteurs de risque et par son aptitude à affronter les situations de crise et à leur survivre (VAM/PAM, 2009).
- **Sécurité alimentaire** : On parle de sécurité alimentaire lorsqu'une personne bénéficie d'un accès physique, social et économique à une alimentation suffisante, saine et de qualité de façon à satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie active et être en bonne santé (source : FAO, 2002).
- **Zone de moyen d'existence** : Une zone de moyens d'existence est un territoire sur lequel la population partage généralement les mêmes moyens d'existence, notamment des options pour se procurer de la nourriture, des revenus et des possibilités de marché (Source : USAID/FEWS.NET).
- **Outcome Analysis (OA)** : L'analyse des résultats du HEA, à travers l'Outcome Analysis (OA), constitue la deuxième phase du HEA. Elle comprend trois étapes et permet de mesurer les changements, par rapport à l'année de référence, dans l'accès à la nourriture et à un revenu des ménages d'une ZME.
- **Le Seuil de Survie** : C'est le total de nourriture et de revenus nécessaires pour couvrir:
 - 100% des besoins alimentaires énergétiques (2100 kcals par personne),
 - Les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (i.e. sel, savon, kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base),
 - Toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaineC'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour sauver des vies.
- **Le Seuil de protection des Moyens d'existence** représente le total en nourriture et revenu en espèces nécessaires pour soutenir des moyens d'existence locales. Cela signifie la dépense totale pour:
 - Assurer la survie de base (voir plus haut),
 - Maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. Dépenses habituelles sur l'éducation et la santé),

- Maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme (ex. achat régulier de semences, d'intrants vétérinaires)
- Assurer un niveau de vie localement acceptable (e.x café; berberi)

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les **moyens d'existence**

